



## Règlement du festival « Court-Treulon »

Thème : Demain...

- **Présentation :**

- 1ère édition de ce festival qui se déroulera **le samedi 7 mai 2022** à l'Espace Culturel Treulon, 68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES.
- Il a pour objectif de mettre en valeur les compétences techniques et artistiques des jeunes de la commune et d'ailleurs, autour de l'audiovisuel.

- **Règlement :**

- Deux catégories : 8/13 ans (avec au moins un accompagnant obligatoire le jour du festival) et 14/20 ans.
- 5 films en compétition par catégorie.
- Les films seront présentés à un jury amateur attribué à chaque catégorie.
- Fiction obligatoire (pas de documentaire, clip etc.) réalisée individuellement ou collectivement.
- Durée : de 1 à 5 minutes générique compris.
- Les jeunes doivent participer à la totalité des phases de réalisation (une exception faite sur le montage mais qui ne doit pas être effectué par une boîte de production).
- Format du fichier : MP4 ou AVI.
- Le fichier doit être libre de droits ou le/les participants assument les droits d'auteur.
- Les 10 films seront enregistrés sur un DVD disponible en libre accès à la Ludo-médiathèque de BRUGES.

- **Phases de sélections :**

- Une pré-sélection est faite par un jury amateur selon les critères d'acceptation ci-dessous.
- Date limite des dépôts des films : **le 1<sup>er</sup> avril 2022** à l'adresse suivante : [administration@mjcbruges.com](mailto:administration@mjcbruges.com).
- fiche d'inscription à remplir directement sur le site: [www.mjcbruges.com](http://www.mjcbruges.com)
- Retour de la délibération : le 15 avril 2022.

- **Critères d'acceptation :**

- Respect de la durée.
- Respect du thème: « Demain... »
- Le court-métrage doit être visible par le grand public à partir de 8 ans (toute catégorie confondue).
- Qualité image et son.

- **Participants :**

- Uniquement des amateurs âgés de 8 à 20 ans, en individuel ou en structure.
- Participants le jour du festival : les jeunes qui ont réalisé le film (maximum 8 avec un accompagnateur obligatoire pour la catégorie 8/13 ans).

- **Droits à l'image :**

- Les participants attestent que les œuvres sont originales au sens de la loi sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées.
- Les œuvres proposées y compris la bande sonore, ne contreviennent en rien aux droits d'auteurs et droits voisins en vigueur.

- **Jour du festival :**

9h30 : accueil des groupes

10h : présentation des 5 fictions au jury en alternance avec des ateliers d'éducation à l'image et/ ou jeux animés par la Ludo médiathèque

11h : présentation des 5 dernières fictions

12h : repas partagé

14h : ouverture au public

14h30 : diffusion de tous les court-métrage et remise des diplômes par le jury

15h30 : goûter

16h : jeux présentés par la Ludo médiathèque